

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XV, n° 49.
Bruxelles, septembre 1939.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XV, n° 49.
Brussel, September 1939.

RÉSULTATS DU BAGUAGE AU NID DES OISEAUX
DE BELGIQUE POUR LES DIX PREMIÈRES ANNÉES

(1928 - 1938),

par R. VERHEYEN (Bruxelles).

Durant l'exercice 1928 - 1938, le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique a distribué aux collaborateurs-bagueurs (env. 460) de l'Institution environ 250.000 bagues dans le but d'étudier les mœurs et les migrations des oiseaux vivant sur territoire belge.

Trois catégories d'oiseaux ont été bagués :

- a) les oiseaux capturés et bagués pendant l'époque de migration;
- b) les oiseaux adultes pris par hasard pendant l'époque de nidification et en hiver;
- c) les jeunes, encore incapables de voler et bagués, la plupart, au nid.

Les résultats du baguage des trois catégories précitées ont été rassemblés, interprétés et publiés par les soins de M. Ch. DUPOND, collaborateur au Musée, dans la revue ornithologique belge « Le Gerfaut ».

Etant donné le nombre imposant d'oiseaux étrangers qui visitent et parcourent la Belgique, surtout pendant les époques de migration et en hiver (constatations prouvées par le baguage des catégories a et b), il sied de ne considérer comme oiseaux-types de Belgique que les spécimens qui ont été bagués dès leur naissance, donc au nid.

Dans un but purement objectif, j'ai entrepris la centralisation des données résultant du baguage de la catégorie *c*, donc du groupe d'oiseaux marqués au nid sur territoire belge (quelques-uns ont été bagués dans le Grand-Duché de Luxembourg).

Je tiens à remercier vivement M. Ch. DUPOND, qui a bien voulu relire ce manuscrit.

RÉSULTATS.

Phalacrocorax carbo sinensis (Shaw & Nodder).

(Figure I.)

Nombre de reprises : 51 dont 44 en dehors du rayon des randonnées journalières (± 25 km.).



Fig. I : reprises de *Phalacrocorax carbo sinensis* (Sh. & N.) en dehors du rayon normal d'excursion (●).
Lieu de baguage : Meetkerke (Brugge) (+).

Quartiers d'hiver: à part quelques reprises accidentelles signalées de l'intérieur du pays (Belgique, Italie), les grands Cormorans de Belgique hivernent dans les régions maritimes du Sud-Ouest de l'Europe (France, péninsule Ibérique), de la Sardaigne et de la Tunisie.

D'après la figure, la ligne migratrice pour gagner la Tunisie semble contourner la péninsule Ibérique et longer le Midi méditerranéen de la France et de la Sardaigne. Toutefois une migration plus directe le long des côtes marocaines-algériennes reste probable (une reprise).

Considérations :

Les jeunes de l'année se mettent très tôt en mouvement :

2 août (640 km.).

5 au 28 août (50 à 550 km.) : 5 reprises ;

10 octobre (Bizerte/Tunisie : en ligne droite, 1.650 km.).

Au sortir du nid les jeunes se dispersent dans différentes directions (6 reprises au Nord et au Nord-Est). Dès le début de la migration, au mois d'août, la direction Sud-Ouest semble s'imposer.

Le baguage établit qu'une partie des grands Cormorans de Belgique retourne, la seconde année (avril-juin) aux lieux de naissance (3 reprises), tandis que d'autres errent encore bien loin :

4 avril : Sardaigne ;

23 mai : Mons (Belgique) ;

probablement aussi, 25 juillet : Kent (Angleterre),

et au printemps (sans date précise) dans le département du Var (France).

D'après le baguage le grand Cormoran de Belgique se manifeste franchement migrateur.

Ardea cinerea cinerea L.

(Figure II.)

Nombre de reprises : 228 dont 184 en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 25 km.).

Quartiers d'hiver : en premier lieu la partie Ouest de la France : les marais, les grandes flaques d'eau douce, les embouchures de grands fleuves, les cours d'eau, qui sont souvent remontés très loin vers l'intérieur des terres (bassins de la Loire, de la Seine, de la Garonne). Viennent ensuite : les régions mari-

times de l'Atlantique, de la péninsule Ibérique. Accidentellement l'Ouest du Maroc, le Sud de la France et le Sud-Ouest de l'Angleterre sont visités. Les bouches du Rhône semblent gagnées via le bassin de la Garonne.

Considérations : à part la reprise signalée à Hambourg (Allemagne) (oiseau du printemps de la seconde année), les captures de Hérons cendrés de Belgique dans les bassins du Weser et du Rhin s'expliquent par un mouvement erratique à l'arrière-saison.

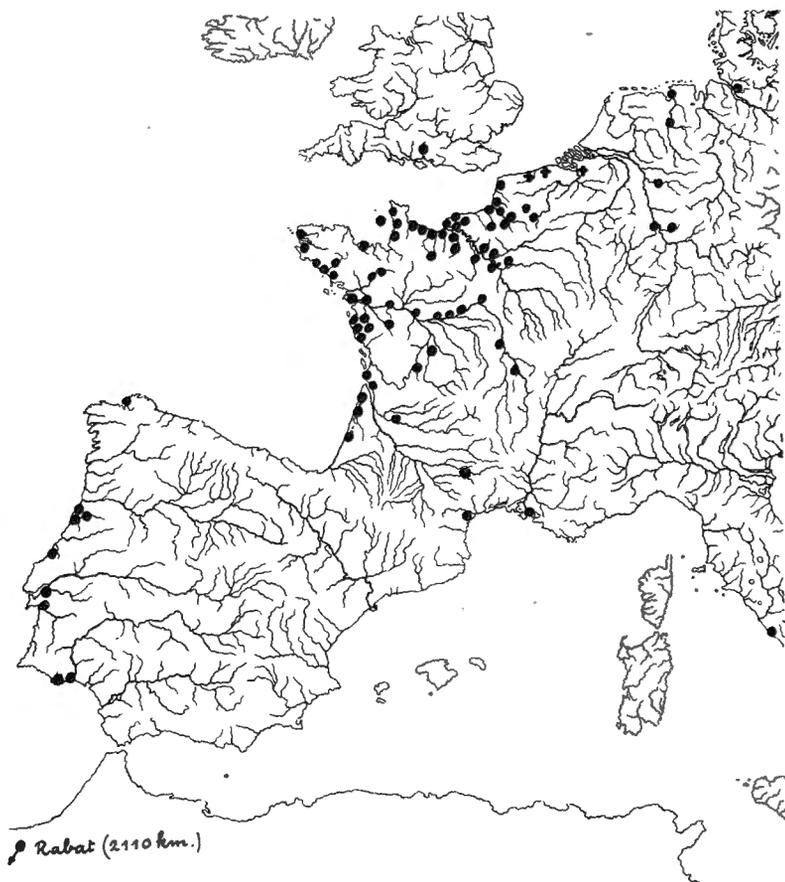


Fig. II : reprises de *Ardea cinerea cinerea* L. à l'étranger (●).
Stations de baguage : Beerendrecht, Meetkerke, Steenkerke (+).

Une partie des jeunes de l'année se met très tôt en migration (direction surtout Sud-Ouest) à partir du début de juillet :

12 jours après le baguage : 44 km.

30 jours : 250 km. ; 37 jours : 270 km. ; 39 jours : 700 km.

entre 45 j. et 54 j. : de 100 à 150 km. (5 reprises) ;

entre 45 j. et 60 j. : de 150 à 200 km. (3 reprises).

Le mouvement au début est plutôt erratique que migrateur. Au fur et à mesure que l'arrière-saison progresse, la normalisation vers la direction Sud-Ouest prend bonne forme. Tandis qu'un gros lot de Hérons cendrés de Belgique essaie d'hiverner en France et encore plus loin vers le Sud, une autre partie reste assez tard dans les parages presque immédiats du lieu de naissance pour en être chassés par les premiers froids rigoureux (à partir de novembre jusqu'à la fin de février : 11 reprises).

Le baguage établit que la plus grande partie des Hérons cendrés de Belgique retournent à la seconde année aux lieux de naissance (avril-juin : 19 reprises), tandis que d'autres à la même période errent souvent encore bien loin (au delà de 200 km. : 3 reprises : Hambourg, Winchester, Ile de Yersey).

Un fait semble même démontrer que quelques-uns ne nicheraient pas encore à leur troisième année : Fassanoa/Rome — le 9 avril — un oiseau de 23 mois.

Le Héron cendré de Belgique paraît par conséquent largement migrateur.

Tadorna tadorna (L.).

Un oiseau de la seconde année est signalé au printemps du lieu de baguage.

Anas platyrhyncha platyrhyncha L.

Nombre de reprises : 12, dont onze qui démontrent que les Colverts de Belgique ne désertent pas les lieux de baguage : ± 10 km. (3 reprises du premier été, 5 du premier hiver, 1 du second printemps, 2 du second hiver).

Un seul est retrouvé à 40 km. N. du lieu de baguage (oiseau du quatrième hiver).

Le Col-vert de Belgique paraît par conséquent sédentaire.

Circus cyaneus cyaneus (L.).

Une reprise nous indique que l'espèce s'établit dans les environs du lieu de naissance (un oiseau du troisième printemps : à 16 km.).

Accipiter nisus nisus (L.).

Nombre de reprises : 7 dont trois en dehors du rayon normal des randonnées habituelles (± 15 km.) :

Une à 30 km. W. (15 janvier), une autre à 66 km. E. (28 septembre), la dernière, le 10 juin, à 62 km. (les deux premières étaient des jeunes de l'année ; la dernière, un oiseau du quatrième été).

Trois reprises pour l'époque de nidification démontrent qu'une partie s'établit presque sur les lieux mêmes du baguage (deux reprises) et que d'autres s'établissent dans des contrées parfois assez éloignées (une reprise : à 62 km.).

Tandis que deux jeunes de l'année sont signalés errant en hiver et en automne, un troisième âgé de six ans est retrouvé en hiver sur les lieux de baguage (20 janvier).

Buteo buteo buteo (L.).

Une seule capture d'un jeune d'un peu plus d'un mois nous est signalée le 4 août des environs du lieu de baguage.

Falco subbuteo subbuteo L.

Nombre de reprises : trois. Elles suggèrent que les Faucons hobereaux de Belgique ne nicheraient pas encore à leur deuxième année (2 reprises) et mènent par conséquent une vie errante :

Le 8 juin, à 85 km. et le 4 juillet, à 70 km. des lieux de naissance.

La troisième reprise nous parvient des environs du lieu de naissance (13 septembre : à 11 km., oiseau de la troisième année).

Falco tinnunculus tinnunculus L.

Nombre de reprises : 11, dont six en dehors du rayon normal d'excursion (± 30 km.).

Deux reprises de jeunes de l'année semblent indiquer que le mouvement erratique commencerait très tôt :

Le 9 août, à 30 km. S. W. (oiseau de deux mois) ;
le 22 septembre, à 76 km. E. N. E. (oiseau de trois mois).

Un Faucon cresserelle d'un peu plus de deux ans fut retrouvé le 31 août à 265 km. du lieu de naissance (Seine-Inf., France) : probablement s'agit-il, ici, d'un migrateur.

Deux autres reprises d'oiseaux assez âgés (4 à 6 ans) nous furent signalées en hiver des lieux de baguage.

Deux reprises de l'époque de nidification nous apprennent que les Faucons cresserelles s'établissent parfois très loin des lieux de naissance :

10 juillet, à 30 km. au Sud (oiseau de trois ans) ;

31 mai, à 130 km. au S.-E. (oiseau de quatre ans).

Il semble donc que pour la Belgique le Faucon cresserelle soit un migrateur partiel.

Gallinula chloropus chloropus (L.).

Nombre de reprises : 8, dont trois en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 15 km.).

Quatre reprises signalées en hiver marquent le caractère partiellement sédentaire de l'espèce en Belgique (oiseaux de la première, de la troisième et de la cinquième année).

Une reprise indique un déplacement peu considérable de 36 km. S.-S.-E. (oiseau du premier hiver : 27 janvier).

Une autre nous parvient le même hiver (23 janvier) : direction W.-S.-W. 105 km.

Une dernière, fort intéressante, nous est signalée de l'Angleterre (Gloucester : 500 km. W. — 10 mars 1938 — oiseau de la première année).

La huitième reprise nous est signalée pendant l'époque de nidification, du lieu d'origine (oiseau de la troisième année).

Haemotopus ostralegus ostralegus L.

Deux reprises : l'une signalée du lieu de baguage (oiseau du premier hiver), l'autre de Trouville (France) en septembre de la première année.

Vanellus vanellus (L.).

(Figure III.)

Nombre de reprises : 44, dont 21 en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (25 km.).

Quartiers d'hiver: la partie occidentale de la France, ainsi que les régions maritimes de la péninsule Ibérique.

Reprises les plus tardives de l'année sur les lieux de nidification : 5-8 et 30 novembre ; les plus précoces de l'année sur les lieux de nidification : 11, 14 et 19 mars.

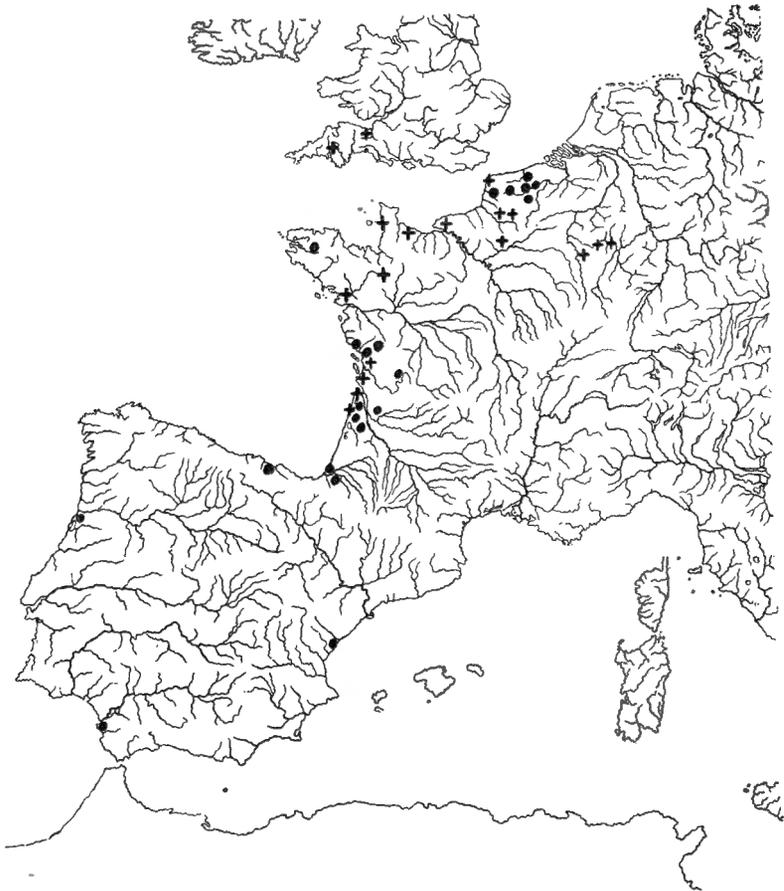


Fig. III : reprises de *Sturnus vulgaris vulgaris* L. (+)
et de *Vanellus vanellus* (L.) (●)
au dehors du rayon normal d'excursion.

Reprises les plus tardives dans les quartiers d'hiver : 12, 14 et 19 mars, ainsi que le 3 et le 5 avril (deux oiseaux de la première année) ; les plus précoces après la période de nidification en dehors du rayon normal d'excursion : fin juillet (des jeunes).

Considérations : le Vanneau huppé de Belgique paraît franchement migrateur. Sur les 44 reprises aucune n'est mentionnée de Belgique durant l'hiver (du début de décembre à la fin de février). Pendant la période de nidification (fin avril-fin juin) aucun Vanneau huppé n'est signalé en dehors du rayon d'établissement normal : 17 témoins.

Scolopax rusticola rusticola L.

Une seule reprise de Bécasse des bois, née dans les Ardennes belges, nous est signalée, à la date du 17 novembre de la même année, au département de la Charente-Inf. (France).

Capella gallinago gallinago (L.).

Deux reprises seulement :

Turnhout (5-6-'34) — Knokke (11-8-'34) : 120 km. W.

Turnhout (4-7-'36) — Herenthals (27-7-'37) : 20 km. S.-W.

La première reprise semble indiquer que les jeunes quitteraient très tôt les bruyères où ils sont nés, pour se diriger vers les régions maritimes (première étape de migration).

L'autre est moins significative : nouvel établissement ou début de dispersion ou de migration ?

Tringa hypoleucos L.

Une seule reprise d'un oiseau de la première année nous est signalée au département de la Gironde (France). La date de reprise (23 mai) nous indique que la migration de retour s'effectuerait jusqu'en juin.

Numenius arquata arquata (L.).

Nombre de reprises : 3, dont une fin septembre, du lieu de naissance (oiseau de l'année). Une autre, aussi de l'année, nous est signalée déjà le 18 août au département de la Gironde (France).

Enfin un grand Courlis de la deuxième année fut capturé le 30 juillet à la côte belge.

Les deux dernières reprises confirment l'opinion que pour une partie des grands Courlis la migration commencerait tôt.

Larus ridibundus ridibundus L.

(Figure IV.)

Nombre de reprises: 76, dont 61 signalées en dehors du rayon normal d'excursion journalière et d'établissement (± 35 km.).

Quartiers d'hiver: les Mouettes rieuses de Belgique se montrent franchement migratrices (seulement deux captures en hiver dans le rayon d'excursion).

La planche démontre nettement que les Mouettes rieuses de Belgique fréquentent en hiver surtout le Sud-Ouest de l'Europe et plus spécialement les côtes, les marais et les cours d'eau de l'Ouest de la France. Les quelques reprises mentionnées des régions maritimes de la péninsule Ibérique semblent indiquer que c'est en contournant la presqu'île que les Mouettes rieuses de Belgique gagneraient les bouches du Rhône. En remontant les grands fleuves (Rhin, Somme, Loire, Seine, Garonne, Tage, Rhône jusqu'à Genève), elles pénètrent parfois très loin dans l'intérieur des terres.

Plusieurs reprises semblent établir que la migration des Mouettes rieuses de Belgique débute par un simple mouvement erratique (régions maritimes et les grands cours d'eau néerlandais, allemands, belges, français et parfois anglais) avec une normalisation vers la direction Sud-Ouest au fur et à mesure que les grands froids sévissent.

Une reprise sensationnelle (Ossendrecht, 22-6-'32) — Stag Bay (Labrador), sept. '33) restera sans commentaires. Impossible d'expliquer ce déplacement considérable par le jeu des migrations; il nous engage d'attacher une plus grande importance aux migrations préliminaires, donc aux mouvements erratiques à l'arrière-saison.

La plus grande partie des jeunes de l'année (42 reprises) paraît quitter très tôt les lieux de naissance. Dès lors, ils parcourent parfois de grandes distances:

Ossendrecht, le 23-6-'35, quatorze jours plus tard, à Boulogne-sur-Mer (France): 175 km. en ligne droite;

Ossendrecht, le 23-6-'35, trente-huit jours plus tard, à Royan, Char.-Inf. (France): 750 km. en ligne droite.

Une petite partie des jeunes de l'année (9 reprises) stationne jusqu'à fin octobre dans les environs du lieu de baguage (± 35 km.).



Fig. IV : reprises de *Larus ridibundus ridibundus* L. bagués par les soins du Musée et par J. Cogels.
Lieux de baguage : Ossendrecht et Weelde.

D'après les données du baguage la Mouette rieuse de Belgique paraît franchement migratrice (deux exceptions sur 61 cas).

Columba oenas L.

(Figure V.)

Nombre de reprises: 58, dont 19 en dehors du rayon normal des randonnées habituelles (± 25 km.).

Quartiers d'hiver: 20 Pigeons colomblins furent signalés en hiver des lieux de baguage (début novembre-fin février), 14 furent retrouvés à la même époque en France, dont 13 dans les régions maritimes (un à Cocherel: Seine-et-Marne).



Fig. V : reprises de *Columba oenas* L. (●)
et de *Streptopelia turtur turtur* L. (+) à l'étranger.

Reprises les plus précoces de l'année de jeunes en migration : 13 octobre (Landes : 830 km.).

Dernière reprise avant la période de nidification (migration de retour ?) : 20 avril (Bondues, Nord, France : 50 km.) : oiseau de la cinquième année.

Considérations : le Pigeon colombin de Belgique paraît donc partiellement sédentaire.

Pendant la période de nidification, aucun n'est signalé en dehors de la région d'origine (± 25 km.) : 12 témoins.

Columba palumbus palumbus L.

Nombre de reprises : 6 dont 5 des trois premiers hivers des lieux de naissance (rayon normal des randonnées : ± 25 km.) et un du premier hiver, de Somme (France) : 200 km. en ligne droite.

Streptopelia turtur turtur (L.).

(Figure V.)

Nombre de reprises : 7, dont quatre à l'étranger. Ces dernières reprises marquent avec approximation la route de migration suivie par les Tourterelles baguées en Belgique (S.-W. de la France et les côtes atlantiques de la péninsule Ibérique).

Les trois autres nous étaient signalées de leurs lieux de naissance (rayon d'établissement : ± 15 km.) : deux de la fin du premier été, un de la fin du second.

Un exemplaire signalé de France était en migration de retour : 17 mai, Gironde (France).

Cuculus canorus canorus L.

Une seule reprise nous renseigne sur le rayon d'établissement des nouveaux nidificateurs :

Grobbendonck, 9-7-'37 — Krubyke, 21-7-'38 — distance : 30 km. W.

Tyto alba (Scop.).

Nombre de reprises : 8, dont une en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 25 km.).

Tandis que trois reprises furent signalées pendant l'hiver, des lieux de baguage, une autre effraie des clochers fut retrouvée à 270 km. dans le département de Seine-et-Oise (France), à la date du 9 novembre (jeune de l'année).

Strix aluco aluco L.

Les deux reprises signalées à l'arrière-saison de la première et même année provenaient du lieu de baguage.

Asio flammeus flammeus (Pontopp.).

Une reprise: un jeune d'un peu plus d'un mois fut retrouvé fin juin à 6 km. du lieu de baguage.

Asio otus otus (L.).

Deux reprises de jeunes de l'année ont été signalées en février et en mars des lieux de baguage.

Carine noctua vidalii (Brehm.).

Nombre de reprises: 13, dont une en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (\pm 25 km.): 12 novembre — distance: 30 km. — jeune de l'année.

Les autres reprises dans la région d'origine ont été signalées des trois premières années: de l'automne, de l'hiver et du printemps.

Alcedo atthis ispida L.

Trois reprises nous apprennent que les jeunes de l'année sont remarquablement errants à la fin de l'été:

- à 27 km. W.-S.-W. (oiseau d'un mois);
- à 14 km. S.-W. (oiseau d'un mois et demi);
- à 75 km. S. (oiseau de deux mois et demi).

Jynx torquilla torquilla L.

Une seule capture du lieu de naissance (oiseau de la seconde année).

Dryobates major pinetorum (Br.).

Deux reprises de la première année nous furent signalées à l'arrière-saison provenant du lieu de baguage (± 3 km.).

Picus viridis viridis L.

Nombre de reprises: 4, toutes de la première année. Elles établissent que certains jeunes Pics verts errent parfois assez loin à l'arrière-saison: 10 km. (29 sept.), 20 km. (13 nov.). Les deux autres furent signalés à la même époque des lieux de naissance (rayon d'action: ± 5 km.).

Alauda arvensis arvensis L.

Nombre de reprises: 17, dont trois seulement en dehors d'un rayon normal d'excursion et d'établissement de ± 15 km.

Vendée (France); — moitié janvier; — oiseau de la première année: 700 km.

Charente-Inf. (France); — moitié mars; — oiseau de la première année: 625 km.

Eure (France); le 26 octobre; — oiseau de la première année: 300 km.

Par contre, 10 Alouettes des champs-témoins (jeunes de l'année) nous furent signalées en hiver des lieux de baguage.

L'Alouette des champs de Belgique paraît par conséquent presque entièrement sédentaire.

Lullula arborea arborea (L.).

Une seule reprise: l'oiseau de l'année était encore, le 2 octobre, dans sa contrée natale.

Riparia riparia riparia (L.).

Une seule reprise nous renseigne que l'Hirondelle de rivage s'établit la seconde année dans son lieu natal.

Martula urbica urbica (L.).

Nombre de reprises: 68, dont une seule en dehors du rayon ordinaire d'excursion et d'établissement (± 5 km.): à 80 km.

Sud ; — un jeune de l'année, probablement déjà en migration (8 septembre).

La totalité des reprises sont signalées de la période de nidification et proviennent des lieux de baguage.

Hirundo rustica rustica L.

Nombre de reprises : 133, dont 16 en dehors du rayon des randonnées habituelles (± 10 km.).

De ces 16 reprises, trois ont été signalées d'un rayon d'excursion de 25 km. ; ensuite 5 de France (Gironde, Hérault, Aude, Nord), deux d'Espagne (Savarna, Albistur), une du Maroc (Bou-Malne du Dades), une de la Nigérie méridionale (Aghalophe-Jekri-Sobo), les autres du Sud de la Belgique.

Considérations : Plusieurs reprises assez tardives paraissent démontrer que la migration de retour se poursuivrait jusqu'au début du mois de juin :

22 mai (Maroc) ; 21 mai (Hérault) ; fin mai (à 65 km.) ; 5 juin (Valenciennes, France).

La capture la plus précoce pour la migration à l'arrière-saison remonte vers la seconde moitié du mois de septembre : 28 sept. (Charente-Inf. ; — un jeune de l'année).

Sur 120 reprises signalées de la période de nidification (moitié juin-fin août) 119 ont été retrouvées sur les lieux de baguage (rayon ± 10 km.) ; une seule légèrement en dehors (rayon ± 25 km.).

Un fait instructif reste à signaler :

Un couple adulte d'Hirondelles de cheminée fut marqué au nid. L'année suivante la femelle fut contrôlée pour la première fois le 1^{er} mai pendant qu'elle construisait son nid ; le mâle ne s'est montré que le 7 juin (désintéressement à la construction du nid (?) ou retour tardif et par conséquent séparation des couples dans le quartier d'hiver ?).

Quartier d'hiver : l'unique reprise de l'hiver nous suggère que des Hirondelles de cheminée de Belgique auraient leur quartier d'hiver en Nigérie (date : janvier).

Oriolus oriolus oriolus (L.).

Une seule reprise nous fut signalée d'Italie : S. Giorgio in Bosco-Padova ; — 28 sept. ; — oiseau de la troisième année ; direction suivie : S.-E.

Corvus corone corone L.

Nombre de reprises: 11, dont aucune en dehors d'un rayon d'excursion de ± 10 km. Les reprises ayant été signalées en toute saison et pour les quatre premières années démontrent que l'espèce est sédentaire en Belgique.

Coloeus monedula spermologus (Vieill.).

Nombre de reprises: 25, dont aucune en dehors d'un rayon d'excursion de 25 km. (la plupart sur les lieux de naissance : ± 3 km.).

Les reprises datent de toute saison et pour les six premières années.

Pica pica galliae Kleinschm.

Nombre de reprises: 6.

Aucune Pie bavarde n'est signalée en dehors d'un rayon d'excursion de ± 5 km.

Les captures ont été faites en toute saison et pendant les deux premières années.

Garrulus glandarius rufitergum Hart.

Nombre de reprises: 12, dont trois seulement en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 10 km.).

Ces trois reprises précitées marquent un mouvement erratique pour la période d'hiver :

15 janvier ; — jeune de l'année : 26 km. W. ;

12 novembre ; — oiseau de la quatrième année : 43 km. N. ;

9 décembre ; — oiseau de la première année : 55 km. W.

Quatre reprises de l'époque de nidification marquent la fidélité de l'espèce pour le lieu de naissance.

Parus major major L.

Nombre de reprises: 82, dont 7 seulement en dehors du rayon normal d'exploration (± 5 km.).

Les distances parcourues par les Mésanges charbonnières de Belgique ne s'élèvent pas démesurément : 12 km. (6 mai) ; 10 km. (26 janvier) ; 14 km. (21 février) ; 8 km. (19 janvier) ; 20 km. (1 et 7 novembre) ; 60 km. (25 octobre) ; 130 km. (15 décembre) :

Conclusion : l'espèce se montre en grande partie sédentaire : 36 témoins pour la période d'hiver. Quelques-unes de ces espèces paraissent errantes et un nombre fort réduit (3 cas) migratrices.

Sur 31 reprises signalées de la période de nidification, une seule Mésange charbonnière semble avoir changé de domicile (12 km.). (Toutefois les localités de baguage et de reprise se touchent. — Erreur de calcul !)

Parus caeruleus caeruleus L.

Nombre de reprises : 19, dont aucune en dehors du rayon normal d'exploration et d'établissement (± 10 km.).

Le caractère sédentaire de l'espèce se manifeste aussi bien en hiver (6 témoins) qu'à la période de nidification (7 témoins).

Parus cristatus mitratus Br.

Une seule reprise nous est parvenue des lieux de baguage (15 oct. ; — oiseau de la seconde année).

Parus palustris longirostris Kleinschm.

Nombre de reprises : 8, dont aucune en dehors du rayon normal d'exploration et d'établissement de l'espèce (± 10 km.). Captures en toute saison et pour les trois premières années.

Certhia brachydactyla brachydactyla Brehm.

Une seule capture d'un oiseau nidificateur nous fut signalée des lieux de naissance (oiseau de la seconde année).

Certhia familiaris macrodactyla Brehm.

Une seule reprise, signalée du mois de décembre, nous est parvenue des lieux mêmes de baguage (oiseau de l'année).

Aegithalos caudatus europaeus (Herm.).

Six reprises faites en hiver pendant les première, troisième et cinquième années marquent le caractère sédentaire de l'espèce (rayon normal d'excursion : ± 10 km.).

Sitta europaea caesia Wolf.

Nombre de reprises : 6, toutes signalées des lieux de baguage : deux du premier hiver, deux du second et deux du printemps de la seconde et de la troisième année.

Troglodytes troglodytes troglodytes L.

Nombre de reprises : 6, dont une qui exceptionnellement dépasse le rayon normal d'excursion et d'établissement (± 10 km.) : 18 décembre, à 50 km. Sud. Les cinq autres ont été signalées en toute saison et pour les deux premières années.

Turdus viscivorus viscivorus L.

(Figure VI.)

Nombre de reprises : 40, dont 13 mentionnées en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 20 km.).

Quartiers d'hiver : tandis qu'un certain nombre de Grives drainées de Belgique hivernent sur place (décembre-février : 7 témoins), une autre partie passe l'hiver en France ; mais comme il paraît établi par le baguage, plus avant dans l'intérieur des terres que les Grives musiciennes, et en général pas si loin vers le Sud (10 témoins).

En plus, les avant-gardes migratrices des Grives drainées ne paraissent pas se mettre si tôt en migration que celles des Grives musiciennes (reprises les plus précoces : 7, 15, 22 et 29 octobre ; les distances parcourues paraissent en rapport avec les dates : elles oscillent entre 120 et 350 km.).

Considérations : d'après les résultats du baguage au nid, la Grive draine de Belgique paraît partiellement migratrice.

Turdus ericetorum ericetorum Turt.

(Figure VI.)

Nombre de reprises: 132, dont 53 mentionnées en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 15 km.).

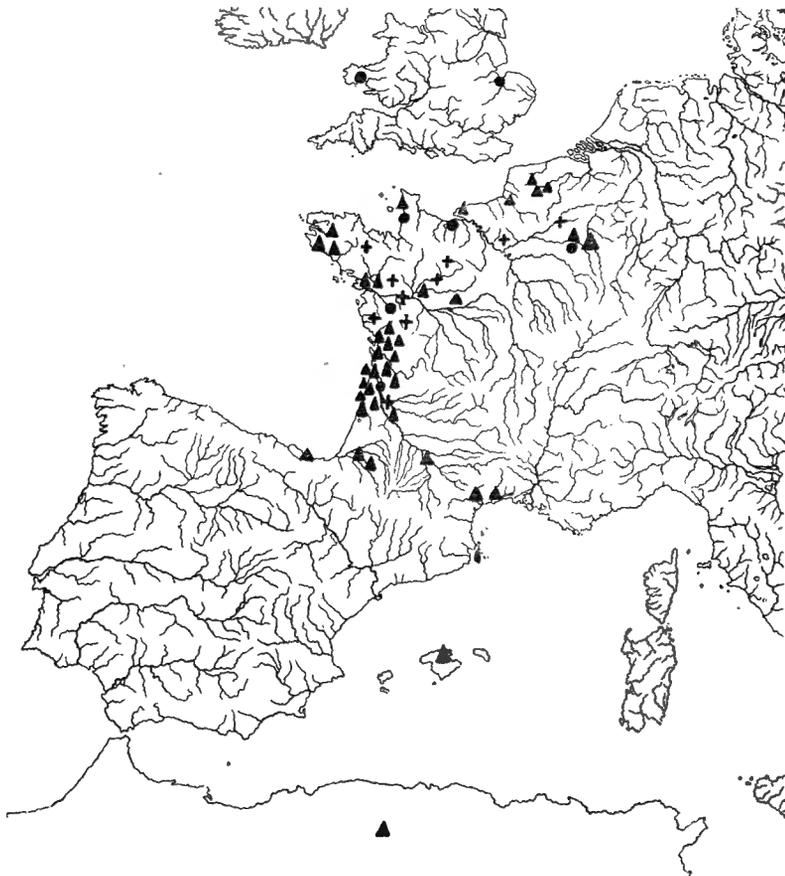


Fig. VI : reprises de *Turdus merula merula* L. (●), de *Turdus ericetorum ericetorum* Turt. (▲) et de *Turdus viscivorus viscivorus* L. (+) au dehors de la Belgique.

Quartiers d'hiver: la partie Ouest, mais surtout le Sud-Ouest de la France. La figure semble suggérer que les Grives musi-

ciennes de Belgique qui émigrent vers l'Afrique du Nord ne paraissent pas suivre les côtes de la péninsule Ibérique comme le font les Vanneaux huppés, mais qu'elles semblent arrêtées par la chaîne des Pyrénées et que la traversée éventuelle de la Méditerranée s'effectuerait par les Baléares.

Reprises les plus tardives de l'année sur les lieux de nidification ou de naissance : 17 novembre, 28 décembre ;

Les plus précoces de l'année sur les lieux de nidification : début mars.



Fig. VII : reprises de *Carduelis cannabina cannabina* (L.) (●), de *Chloris chloris chloris* (L.) (▲) et de *Fringilla coelebs coelebs* L. (+) à l'étranger.

Reprises les plus tardives dans les quartiers d'hiver: début février (Algérie), mi-mars (Iles Baléares), fin mars (Gironde); les plus précoces en migration après la naissance ou la nidification (mi-avril - mi-juillet): le baguage démontre clairement qu'une partie des Grives musiciennes de Belgique se met déjà en mouvement fin septembre (les distances oscillent entre 20 et 160 km.): 5 reprises.

Toutefois un jeune de l'année est déjà signalé à 100 km. S.-S.-W., le 17 août. Avant la mi-octobre, lorsque les avant-postes sont déjà bien avancés (5 reprises; — les distances varient entre 650 et 1,000 km.), une autre partie de Grives musiciennes réside encore temporairement en Belgique, soit sur place, soit errant, soit en cours de migration (40 reprises).

Considérations: les jeunes de l'année paraissent plus précoces pour la migration que les Grives de la seconde année (avant la mi-octobre: 22 contre 2).

La Grive musicienne de Belgique paraît, d'après les données du baguage au nid, franchement errante-migratrice.

19 reprises pendant l'époque de nidification marquent qu'aucune n'a déserté le lieu de sa naissance (rayon d'établissement: ± 15 km.).

Turdus merula merula L. (Figure VI.)

Nombre de reprises: 157, dont 15 en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 10 km.). Leurs distances en ligne droite s'élèvent à 16, 25, 40, 48, 50, 55, 60, 80, 340, 380, 400, 550, 600, 650, 800 km.

Considérations: Ces déplacements sont enregistrés à partir du 15 octobre (50 N.-E.). Plus tard dans l'arrière-saison, les reprises sont signalées des contrées Ouest et Sud-Ouest. En raison du nombre restreint de reprises de Merles noirs à l'étranger (l'espèce est généralement sédentaire), il est exagéré de parler de quartiers d'hiver.

Sur 7 spécimens franchement migrants (fig. VI), 5 sont de la première année.

A remarquer que deux exemplaires se sont rendus en Angleterre!

Pendant la période de nidification, 50 sur 50 ont été retrouvés sur leur lieu de naissance (rayon : ± 10 km.).

Oenanthe oenanthe oenanthe (L.).

Deux reprises : une des environs du lieu de naissance (oiseau de la seconde année ; — distance : 4 km.), l'autre de Cordoba (Espagne) (oiseau de l'année ; — 3 novembre ; — distance en ligne droite : 1,600 km.).

Phoenicurus ph. phoenicurus (L.).

Nombre de reprises : 13, dont 3 seulement en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 15 km., un exemplaire couvant fut signalé à 14 km. du lieu de naissance).

Neuf Rouges-queues à front blanc furent contrôlés dans leur deuxième année sur le lieu du baguage.

Les jeunes de l'année semblent débiter avec un mouvement erratique significatif (deux reprises : 3 juillet, à 50 km. Nord ; 10 août, à 40 km. N.-W.

Un oiseau de la cinquième année fut retrouvé en Dordogne (France), le 7 septembre ; — distance : 800 km. en ligne droite.

L'espèce semble donc commencer très tôt sa migration.

Phoenicurus ochruros gibraltariensis (Gm.).

Nombre de reprises : 13, dont trois seulement en dehors du rayon normal d'exploration et d'établissement (± 6 km.).

Sept Rouges-queues noirs furent contrôlés dans leur deuxième année sur leur lieu de naissance.

Les jeunes de l'année (1 reprise) semblent partir très tôt en migration : 23 juillet, à 18 km. au Sud.

Deux exemplaires furent contrôlés loin au Sud :

Abrantes (Portugal), 24 janvier ; — oiseau de la première année ; — distance : 1.600 km.

Alger (Nord-Afrique), 6 novembre ; — distance : 1.700 km. ; — oiseau de la deuxième année.

Les quartiers d'hiver du Rouge-queue noirâtre de Belgique paraît être le S.-W. de l'Europe ainsi que le N.-W. d'Afrique.

Luscinia megarhyncha megarhyncha Br.

Nombre de reprises : 5, dont une du départ. de la Gironde (France), en septembre (oiseau de la deuxième année).

Les quatre autres Rossignols philomèles sont contrôlés, trois à leur deuxième et un à sa quatrième année, sur les lieux de naissance (rayon d'action : \pm 5 km.).

Erythacus rubecula rubecula (L.).

Nombre de reprises : 14, dont 4 au dehors d'un rayon de \pm 25 km.

Tandis que 7 Rouges-gorges familiers de Belgique ont été signalés en hiver et d'après le baguage sur les lieux de naissance (six de la première année, un de la seconde), un nous est signalé en février à 39 km. O.-N.-O. (hiver exceptionnellement rude) (oiseau de la première année) ; un autre de Sarcelles (France), le 27 décembre à 300 km. S.-S.-W. (première année) et deux de Portugal (Beira-Beixa et Forrès-Novas en février, l'un de la première et l'autre de la seconde année).

Le Rouge-queue familier de Belgique paraît par conséquent partiellement sédentaire.

Sylvia communis communis Lath.

Une seule reprise à la deuxième année nous fut signalée du lieu de baguage.

Sylvia borin borin Bodd.

L'unique capture nous fut signalée d'Espagne (Abrantes ; — distance : 1.650 km. ; — date : 30 septembre) ; — oiseau de la première année.

Sylvia atricapilla atricapilla (L.).

Nombre de reprises : 4, dont une de l'Espagne (Minorca : 11 février ; — oiseau de la troisième année).

Les trois autres nous furent signalées en été des lieux de naissance (deux de la première année, une de la troisième).

Hippolais icterina (Vieill.).

Deux reprises nous sont signalées d'Italie :

Braine-l'Alleud (Belgique) : 17-6-'33 — Lovere (Italie), en septembre '34 ;

Turnhout (Belgique) : 31-7-'37 (au nid) — Cecchina (Roma) : 18-9-'37 : distance en ligne droite : 1.200 km.

A remarquer : la direction S.-E.

Phylloscopus collybita collybita (Vieill.).

Trois reprises, dont deux de la troisième année aux lieux de naissance ; l'autre reprise est de la même année et du même endroit.

Phylloscopus trochilus trochilus (L.).

Deux reprises du lieu de naissance (oiseaux de la deuxième année).

Regulus ignicapillus ignicapillus (Temm.).

Une seule reprise (oiseau de l'année et bague au nid au Grand-Duché de Luxembourg) nous fut signalée le 3 octobre des environs de Toulon (France) : distance ; 750 km. Sud.

Muscicapa striata striata (Pall.).

Deux reprises :

Une des lieux de naissance (oiseau de la quatrième année) ;

Un jeune de l'année d'Espagne : Celeiros, 16 août, distance : 1.400 km. en ligne droite.

Prunella modularis modularis (L.).

Nombre de reprises : 25, dont aucune en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 10 km.).

La presque totalité des reprises (23) ayant été faites en hiver marquent le caractère casanier de l'espèce en Belgique.

Sous réserve: un Accenteur mouchet adulte, bagué le 23 mars 1931, fut contrôlé le 13 avril '33, sur le lieu de baguage. L'an suivant, à la date du 12 février, il fut signalé de l'extrême S.-W. de la France (Landes; — distance: 750 km.).

Exemplaire d'origine belge ou migrateur passant par le même endroit ?

Motacilla alba alba L.

Nombre de reprises: 21, dont 7 de l'étranger.

Quartiers d'hiver: une seule reprise de l'hiver semble indiquer, que plusieurs essayèrent de passer l'hiver chez nous (21 décembre: un oiseau de la première année; — 20 km. W.).

Les autres semblent partir assez tard en migration (8 sujets ont été capturés en Belgique pendant les mois de septembre et d'octobre; — dernière capture: 19 octobre).

La capture la plus précoce de la nouvelle année remonte vers le 25 mars.

Les migrateurs sont contrôlés à l'extrême S.-W. de la France (Gironde-Landes: distance: \pm 800 km.; dates: 25 sept., 9 oct., 11 oct. et 12 octobre) et à la péninsule Ibérique (Vieira de Leiria, Portugal: 5 janvier; Aguilar, Espagne: 15 décembre).

Le quartier d'hiver pour quelques-unes des Bergeronnettes grises de Belgique paraît par conséquent le S.-W. de l'Europe.

Un nombre fort restreint essaie de passer l'hiver en Belgique.

Anthus pratensis (L.).

Nombre de reprises: 12, dont aucune en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (5 km.).

Pendant la période de nidification, sept oiseaux ont été capturés sur les lieux de baguage (oiseaux de la deuxième, de la troisième, de la quatrième et de la sixième année).

Aucune reprise ne nous renseigne sur les mœurs des Pipits des prés pendant l'hiver.

Anthus trivialis trivialis (L.).

Une seule reprise nous est parvenue du départ. des Landes (France) à la date du 1^{er} septembre (oiseau de la première année).

Lanius collurio collurio L.

Nombre de reprises: 5, dont deux en dehors du rayon normal d'établissement (± 10 km.): l'une de Hayange (Moselle) du 24 août (jeune en migration; — 50 km. Sud), l'autre du Nord de Venise (Italie): automne; — jeune de l'année. Direction suivie: S.-E.

Sturnus vulgaris vulgaris L.
(Figure III.)

Nombre de reprises: 132, dont 35 en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 25 km.): 18 en dehors du nos frontières.

Quartiers d'hiver: 30 Etourneaux ont été capturés en hiver (début novembre-fin mars) sur les lieux de baguage (rayon 25 km.);

Quatorze exemplaires ont été capturés à la même époque en dehors du rayon normal selon des distances variables qui oscillent entre 44 et 750 km.

Les Etourneaux migrateurs de Belgique paraissent marquer une préférence pour la partie S.-W. et l'Ouest de la France.

Reprises les plus précoces de l'année de jeunes Etourneaux errants ou en migration:

Hove, 15-5-'38 — Piétrain, 1-6-'38 (58 km. S.-E.);

Plombières, 8-5-'37 — Jesseren, 20-6-'37 (40 km. W.);

Stavelot, 29-5-'38 — Ordingen, 16-7-'38 (67 km. N.-W.).

Reprises les plus précoces de l'année d'Etourneaux de la deuxième année, errants ou en migration:

Surister-Jalhay, 21-6-'33 — Willebringen, 15-8-'34 (83 km. O.-N.-O.);

Plombières, 13-6-'37 — Bôhain (France), 17-9-'38 (200 km. S.-W.).

Considérations: L'Etourneau de Belgique paraît par conséquent partiellement sédentaire.

Pendant la période de nidification (fin avril - fin mai), 15 Etourneaux ont été contrôlés sur les lieux de naissance; 2 seulement en dehors du rayon normal d'excursion et d'établissement (± 25 km.): un à 30 km.; — 17 juin, un autre à 35 km., 21 juin (les deux déjà errants à cette époque?).

Un Etourneau de Belgique fut capturé en été en Angleterre (Devon); — oiseau de la quatrième année; — distance: 700 km. en ligne droite. En raison de l'absence de date de capture, il est difficile de dire si l'oiseau en question était un migrateur précocé, ou un retardataire malade.

Passer montanus montanus (L.).

Nombre de reprises: 14, dont 2 seulement en dehors d'un rayon d'excursion de ± 25 km.

Sept captures faites en hiver proviennent des lieux de baguage (25 km.).

Les deux autres sont aussi de l'hiver: un Moineau friquet était fin novembre à 30 km. W.;

Le dernier fut mentionné au départ. de la Somme (France) (oiseau de la seconde année — début de janvier).

Passer domesticus domesticus (L.).

Nombre de reprises: 7, dont une seule en dehors d'un rayon d'excursion de ± 5 km. (15 octobre; — distance: 20 km. E.; — oiseau de l'année).

Les six autres sont signalés en toute saison et pour les cinq premières années.

Fringilla coelebs coelebs L.

(Figure VII.)

Nombre de reprises: 49, dont 8 à partir d'août en dehors d'un rayon d'action de ± 10 km. Trois seulement ont été trouvés en dehors d'un rayon de ± 25 km.:

25 août; — oiseau de la troisième année; — Cher (France) (distance: 500 km.);

8 janvier ; — oiseau de la première année ; — Flandre (France) (distance : 210 km.) ;

28 avril ; — oiseau de la première année ; — Courtrai (Belgique) (distance : 90 km.).

Le dernier était probablement en migration de retour.

Les Pinsons chanteurs de Belgique, à part les quelques exceptions précitées qui passaient l'hiver plus au Sud, paraissent entièrement sédentaires : 12 témoins (début novembre-fin mars).

Pyrrhula pyrrhula coccinea (Gm.).

Une seule capture suggère que l'espèce serait sédentaire en Belgique (7 décembre ; — jeune de l'année).

Serinus canarius germanicus Laubm.

Nombre de reprises : 5, toutes de la même et première année des lieux de baguage (dates : entre le 2 et le 26 octobre).

Carduelis cannabina cannabina (L.).

(Figure VII.)

Nombre de reprises : 44, dont 18 en dehors d'un rayon d'excursion et d'établissement de ± 25 km.

Quartier d'hiver : à partir du début de novembre jusqu'à fin mars aucune Linotte mélodieuse de Belgique n'est plus signalée d'après le baguage sur les lieux de naissance (± 25 km.).

Les résultats du baguage démontrent que la migration débute par un mouvement franchement erratique :

15 septembre — 135 km. E.-S.-E.,

1^{er} octobre — 48 km. N.,

6 octobre — 30 km. S.,

10 octobre — 164 km. W.,

10 octobre — 100 km. S.-W.,

27 octobre — 46 km. E.-N.-E.

D'après ces données, les Linottes mélodieuses de Belgique commencent à errer dès la première quinzaine de septembre.

Tandis que la plus grande partie des reprises de l'hiver marquent une tendance nette pour un déplacement vers le Sud (14 témoins ; — distance record : Valence, Espagne : 850 km. ; —

le 20 octobre) quelques-unes semblent rester et errer dans le pays (3 témoins, dont un le 20 décembre à 68 km. N.-W. du lieu de naissance).

Une reprise nous est encore signalée de Bordeaux (France) (800 km.) en date du 23 mars (migration de retour).

Conclusion: la Linotte mélodieuse de Belgique semble donc à quelques exceptions près franchement migratrice. Le quartier d'hiver de l'espèce paraît être le S.-W. de l'Europe.

Carduelis carduelis carduelis (L.).

Nombre de reprises: 4, dont une en août et une du début d'octobre des lieux de baguage (oiseaux de la seconde année).

Un Chardonneret élégant nous fut signalé fin avril à 50 km. du lieu de naissance (migration de retour ?).

Une dernière nous parvint du Sud de la France (Lavaur — distance: 1.000 km. ; — jeune de l'année; — 25 octobre).

Chloris chloris chloris (L.).

(Figure VII.)

Nombre de reprises: 38, dont six en dehors d'un rayon d'excursion et d'établissement de ± 25 km.

Les six migrants ont été signalés du Sud-Ouest de l'Europe (France, Espagne) distance record: Guadalajara (Espagne) — début février; — oiseau de la deuxième année.

Par contre, six exemplaires ont été signalés en hiver des lieux de baguage.

Conclusion: le Verdier d'Europe de Belgique se montre donc résident partiel.

Aucun oiseau bagué n'est allé nicher en dehors du rayon normal d'établissement (± 25 km.): 5 témoins.

Coccothraustes coccothraustes coccothraustes (L.).

Nombre de reprises: 3.

17 décembre — port: 7 mois — distance: 7 km. ;

30 octobre — port: 5 mois — distance: 28 km. ;

10 mai — port: 1 an (bagué étant adulte). Ce dernier nichait à moins de 10 m. de l'endroit où il avait son nid l'an dernier ;

il accouplait également avec la même femelle (porteuse de bague). Le mâle était revenu à l'endroit de nidification à partir du 15 avril, la femelle arrivait seulement le 3 mai; le couple s'était donc probablement séparé pendant l'hiver.

Emberiza citrinella citrinella L.

Nombre de reprises: 14, toutes signalées du lieu de baguage (rayon d'excursion et d'établissement ± 15 km.).

Une seule reprise date du 1^{er} décembre (oiseau de la première année).

Neuf captures ont été signalées au mois d'octobre (oiseaux de la première, de la seconde, de la troisième et de la cinquième année).

Trois datent d'une période de nidification.

Aucune preuve de migration n'a donc été fournie.

Emberiza schoeniclus schoeniclus L.

Une unique reprise nous renseigne qu'un jeune de l'année se trouvait encore le 25 septembre sur le lieu de baguage.

CONSIDÉRATIONS.

I. — Groupe de plus de cent reprises :

Sturnus vulgaris, *Hirundo rustica*, *Ardea cinerea*, *Turdus merula*, *Turdus ericetorum*.

CONCLUSIONS :

a) *fidélité* et retour annuel pour la nidification au lieu de naissance (206 témoins) ;

Exceptions: *Hirundo rustica*: un cas, mais les deux localités se touchent (probablement erreur de calcul!) ;

Ardea cinerea: quatre (les oiseaux de la deuxième année et probablement quelques-uns de la troisième année ne nichent pas encore et mènent par conséquent une vie erratique) ;

b) le nombre de reprises oscille pour les deux premières années entre 77 % et 87 % du nombre global de reprises.

Puisqu'une reprise suit ou entraîne, à quelques exceptions près, la mort naturelle de l'oiseau bagué, il n'est en rien exagéré d'énoncer que les pourcentages précités répondent approximativement à la mortalité de l'espèce vivant en toute liberté.

Il est intéressant de noter qu'à la fin de la seconde année, le chiffre de la mortalité des 5 espèces considérées est à quelques centièmes près sensiblement le même.

Appelons 82 % (moyenne arithmétique) le chiffre normal de la mortalité des oiseaux sauvages à la fin de la seconde année.

Nom de l'espèce	Nombre de reprises :		% de mortalité	Longévité prouvée par le baguage
	total	à la fin de la 2 ^e année		
<i>Sturnus vulgaris</i> .	132	101	78 %	6 ans, 7 mois
<i>Hirundo rustica</i> .	133	104	77 %	6 ans, 11 mois
<i>Ardea cinerea</i> . .	228	198	87 %	4 ans
<i>Turdus merula</i> . .	157	133	86 %	7 ans, 6 mois
<i>Turdus ericetorum</i> .	132	113	85 %	5 ans, 1 mois

II. — Groupe de plus de cinquante reprises :

Parus major, *Columba oenas*, *Martula urbana*, *Phalacrocorax carbo*, *Larus ridibundus*.

CONCLUSIONS :

a) *fidélité* et retour annuel pour la nidification au lieu de naissance (120 témoins) :

Exceptions: *Parus major*: un cas, mais les deux localités se touchent (probablement erreur de calcul) ;

Phalacrocorax carbo: trois reprises (les oiseaux de la deuxième année ne nichent pas encore et mènent parfois une vie errante; un seul paraît avoir changé de domicile) ;

b) le *nombre* de reprises oscille pour les deux premières années entre 80 % et 91 % du nombre global des reprises.

La haute mortalité se trouve donc aussi dans ce groupe largement confirmée. Les résultats de baguage démontrent claire-

ment que la mortalité d'oiseaux jeunes et sauvages est très élevée pour les deux premières années. Quatre sur cinq individus sont régulièrement éliminés (82 %).

Nom de l'espèce	Nombre de reprises :		% de mortalité	Longévité constatée par le bagueage
	total	à la fin de la 2 ^e année		
<i>Parus major</i> . . .	82	70	85 %	2 ans, 11 mois
<i>Columba oenas</i> . . .	58	48	82 %	3 ans, 9 mois
<i>Martula urbica</i> . . .	68	64	91 %	3 ans, 1 mois
<i>Phalacrocorax carbo</i>	51	45	87 %	5 ans
<i>Larus ridibundus</i> .	76	61	80 %	8 ans, 1 mois

Les adaptations présumées qui contrebalanceraient cette perte considérable en éléments sont :

a) la précocité de la maturité sexuelle surtout chez les espèces de petite taille (nidification à partir de la seconde année) ;

b) le nombre élevé d'œufs par nichée surtout chez les espèces de petite taille ;

c) parfois deux nichées par an avec jeunes.

III. — Groupe de plus de vingt-cinq reprises :

Prunella modularis, *Colaeus monedula*, *Carduelis cannabina*, *Chloris chloris*, *Vanellus vanellus*, *Turdus viscivorus*.

CONCLUSIONS :

a) *fidélité* et retour annuel pour la nidification au lieu de naissance (41 témoins).

Aucune exception.

b) En raison du nombre restreint de reprises, le pourcentage de mortalité à la fin de la seconde année n'atteint pas sensiblement ou dépasse trop pour certaines espèces le chiffre normal de la mortalité (82 %) ;

la mortalité paraît normale: *Prunella modularis*, *Carduelis cannabina*, *Chloris chloris*, *Vanellus vanellus*, *Turdus viscivorus* ;

paraît moins élevée: *Coloeus monedula* (44 %) ;
paraît plus élevée: *Turdus viscivorus* (95 %).

Nom de l'espèce	Nombre de reprises :		°/o de mortalité	Longévité constatée par le bagueage
	total	à la fin de la 2 ^e année		
<i>Prunella modularis</i> .	25	19	76 °/o	3 ans, 6 mois
<i>Coloeus monedula</i> .	25	11	44 °/o	4 ans, 9 mois
<i>Carduelis cannabina</i>	44	38	86 °/o	2 ans, 5 mois
<i>Chloris chloris</i> . .	38	32	83 °/o	5 ans, 5 mois
<i>Vanellus vanellus</i> .	44	38	85 °/o	2 ans, 6 mois
<i>Turdus viscivorus</i> .	40	38	95 °/o	3 ans, 9 mois

IV. — Groupe de moins de vingt-cinq reprises :

En raison du nombre restreint de reprises, je ne désire pas commenter le pourcentage de mortalité pour ce groupe.

CONCLUSIONS :

a) *fidélité* et retour annuel pour la nidification aux lieux de naissance (80 témoins) :

Exceptions: Falco subbuteo: deux (les oiseaux de la seconde année ne nichent pas régulièrement et mènent parfois une vie erratique).

Accipiter nisus: une;

Falco tinnunculus: deux (les rapaces paraissent les seuls qui s'établissent parfois en dehors du lieu de naissance: Raison: Surpopulation du biotope rarissime en Belgique. Les jeunes nidificateurs sont chassés du territoire natal. Cent km. d'éloignement ne paraît pas même exagéré.

Cuculus canorus : une (déplacement probablement dû à une surpopulation locale; les avant-postes refoulent les derniers venus vers les limites du territoire natal).

CONCLUSIONS.

a) Le baguage au nid démontre, à part quelques exceptions excusables, le fidèle retour aux lieux de naissance des oiseaux aussi bien migrateurs qu'errants et sédentaires (447 témoins contre un : *Phalacrocorax carbo* (ce dernier aussi ne paraît même pas sans excuses!)).

Par conséquent la colonisation d'un milieu convenable et nouveau paraît entreprise par des éléments jeunes et refoulés vers les limites du territoire natal par des plus vieux.

Cette même colonisation ne paraît se faire que lorsque les deux milieux considérés se touchent ;

b) une mortalité très élevée pour les oiseaux sauvages des deux premières années : chiffre normal : 82 % ;

c) que le climat de Belgique permet à certaines espèces qui sont franchement migratrices au Nord et sédentaires au Sud d'hiverner sous certaines conditions climatologiques sur place : *Accipiter nisus*, *Alauda arvensis*, *Sturnus vulgaris*, *Erithacus rubecula*, *Chloris chloris*, *Fringilla coelebs*, etc. ;

d) la longévité constatée par les reprises :

9 à 8 ans : *Larus ridibundus* ;

8 à 7 ans : *Turdus merula* ;

7 à 6 ans : *Accipiter nisus*, *Falco tinnunculus*, *Sturnus vulgaris*, *Hirundo rustica*, *Anthus pratensis*, *Alauda arvensis* ;

6 à 5 ans : *Chloris chloris*, *Turdus ericetorum*, *Passer domesticus*, *Phalacrocorax carbo* ;

5 à 4 ans : *Garrulus glandarius*, *Coloeus monedula*, *Ardea cinerea*, *Fringilla coelebs*, *Phoenicurus phoenicurus*, *Motacilla alba*, *Gallinula chloropus*, *Emberiza citrinella* ;

4 à 3 ans : *Carduelis carduelis*, *Parus palustris*, *Aegithalos caudatus*, *Prunella modularis*, *Troglodytes troglodytes*, *Columba oenas*, *Martula urbica*, *Erithacus rubecula*, *Corvus corone*, *Turdus viscivorus*, *Luscinia megarhyncha*, *Phylloscopus collybita*.

Cette longévité paraît en quelque sorte en fonction directe :
soit du nombre global de reprises,
soit de la protection absolue ou de l'indifférence dont jouit
l'espèce ;

e) que quatre espèces migratrices prennent la direction franchement S.-E. : *Oriolus oriolus*, *Lanius collurio*, *Hippolais icterina*, *Coturnix coturnix*.

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.